

70	14/02/2018	BE 0825.504.444	12	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	18049.00052	M 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Dénomination: **DYNCOMM**

Forme juridique: Société privée à responsabilité limitée

Adresse: Rue Boiseilles N°: 22 Boîte:

Code postal: 5504 Commune: Foy-Notre-Dame

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Liège, division Dinant

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0825.504.444

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

29-04-2010

COMPTE ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

01-02-2018

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-09-2016

au

31-08-2017

Exercice précédent du

01-09-2015

au

31-08-2016

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

M 6.1.3, M 6.2, M 6.3, M 6.4, M 6.6, M 7.1, M 7.2, M 8, M 9, M 10, M 11

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

DETHIER Philippe

Consultant

Schapenweg 9

1800 Vilvoorde

BELGIQUE

Gérant

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	34.522	49.807
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	4.194	6.291
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	30.328	43.516
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	7.636	12.727
Mobilier et matériel roulant		24	22.692	30.789
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	95.259	34.590
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	66.308	23.953
Créances commerciales	40		66.308	23.776
Autres créances	41			178
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	27.460	9.566
Comptes de régularisation		490/1	1.491	1.070
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	129.781	84.397

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	30.547	23.203
Capital		10	18.600	18.600
Capital souscrit		100	18.600	18.600
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	11.947	9.089
Réserve légale		130	1.860	465
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	10.087	8.624
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		-4.485
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	99.234	61.193
Dettes à plus d'un an		17		9.738
Dettes financières		170/4		9.738
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		9.738
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	92.304	51.456
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	59.738	16.505
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	9.027	20.519
Fournisseurs		440/4	9.027	20.519
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	20.046	10.432
Impôts		450/3	20.046	10.432
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	3.493	4.000
Comptes de régularisation		492/3	6.930	
TOTAL DU PASSIF		10/49	129.781	84.397

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation	(+)/(-)	9900	30.148	45.193
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62		17.512
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	15.285	18.679
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales:				
dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	828	1.617
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(−)	9901	14.035	7.386
Produits financiers				
Produits financiers récurrents		75/76B	12	6
Dont: subsides en capital et en intérêts		75	12	6
Produits financiers non récurrents		753		
		76B		
Charges financières		65/66B	2.119	2.734
Charges financières récurrentes		65	2.119	1.671
Charges financières non récurrentes		66B		1.063
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(−)	9903	11.928	4.658
Prélèvements sur les impôts différés				
Transfert aux impôts différés		780		
		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(−)	67/77	4.584	3.799
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(−)	9904	7.344	859
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(−)	9905	7.344	859

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	2.859	-4.485
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	7.344	859
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-4.485	-5.344
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2	2.859	
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920	1.395	
aux autres réserves		6921	1.464	
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14		-4.485
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée
 Cessions et désaffectations
 Transferts d'une rubrique à une autre

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXX	8.388
8029		
8039		
8049		
8059	8.388	
8129P	XXXXXXXXXX	2.097
8079		2.097
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	4.194	
21	4.194	

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés
 Repris
 Acquis de tiers
 Annulés à la suite de cessions et désaffectations
 Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée
 Cessions et désaffections
 Transferts d'une rubrique à une autre

(+) / (-)

8169

8179

8189

8199

8219

8229

8239

8249

8259

8259P

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

8259

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [ont] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :

et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :

À cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

	Méthode	Base		Taux en %	
Actifs	L (linéaire)	NR (non réévaluée)	Principal	Frais accessoires	
	D (dégressive)	G (réévaluée)	Min. - Max.	Min. - Max.	
+ 1. Frais d'établissement	L	NR	100.00 - 100.00	100.00 - 100.00	+
+ 2. Immobilisations incorporelles ..	L	NR	10.00 - 10.00	10.00 - 10.00	+
+ 3. Bâtiments industriels, admini- +	L	NR	3.00 - 5.00	3.00 - 5.00	+
+ stratifs ou commerciaux *	L	NR	33.00 - 50.00	33.00 - 50.00	+
+ 4. Installations, machines et +	L	NR	20.00 - 50.00	20.00 - 50.00	+
+ outillage *	L	NR	20.00 - 50.00	20.00 - 50.00	+
+ 5. Matériel roulant *	L	NR	10.00 - 50.00	10.00 - 50.00	+
+ 6. Matériel de bureau et mobilier* +	L	NR	10.00 - 50.00	10.00 - 50.00	+
+ 7. Autres immobilisations corp. * .	L	NR	10.00 - 50.00	10.00 - 50.00	+

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :

2. En cours de fabrication - produits finis :

3. Marchandises :

4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclus] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclus] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, §1 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élévés à :

EUR

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
			ETP	1 ETP
100				
101				T
102				T
				866 T
				17.512 T

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105			
110			
111			
112			
113			
120			
1200			
1201			
1202			
1203			
121			
1210			
1211			
1212			
1213			
130			
134			
132			
133			

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
305			

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur			
Nombre de travailleurs concernés	5801	5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802	5812	
Coût net pour l'entreprise	5803	5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031	58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur			
Nombre de travailleurs concernés	5821	5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822	5832	
Coût net pour l'entreprise	5823	5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur			
Nombre de travailleurs concernés	5841	5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	5852	
Coût net pour l'entreprise	5843	5853	